

## **Commission territoriale des vallées de Marne**

### **BRÈVE**

**Réunion du 8 mars 2023**

#### **S'adapter au dérèglement climatique : un enjeu de nos territoires**

La commission territoriale Vallées de Marne s'est penchée sur la vulnérabilité de ses territoires face au changement climatique. Après une présentation des grands enseignements du GIEC concernant le dérèglement climatique, les membres de la commission territoriale ont travaillé à identifier les spécificités du territoire face à ce défi.

Parmi ces spécificités, on peut citer notamment :

- L'érosion ruissellement : à la fois dans les zones viticoles (entre travail du sol, enherbement et lutte contre les pollutions par les produits phytosanitaires) mais également sur les têtes de bassins versants, qui ont connu des retournements de prairie importants et qui présentent, de plus, un relief plus marqué que d'autres endroits du territoire.
- L'enjeu « ressource en eau » et sécheresse est également apparu comme marqué : les nappes de la craie, identifiées dans le SDAGE 2022-2027 comme des secteurs à l'équilibre quantitatif fragile en étiage, ont bien évidemment été citées : concentration des prélèvements sur certains secteurs, sécheresse des sols et des taux de matière organique faibles, assecs marqués et répétés, impact sur l'ensemble des usages. Mais aussi, la vocation de « château d'eau » (sources de la Marne, de la Meuse et de la Saône) de la Haute-Marne pourrait être remise en cause, au vu des sécheresses qui s'annoncent.
- L'impact de ce changement climatique sur des zones humides d'intérêt particulier en termes de biodiversité, comme les marais de Saint Gond, est encore mal connu, mais fait craindre des pertes de biodiversité importantes.
- Le fonctionnement du lac réservoir du Der est aujourd'hui adapté à ses missions de lutte contre les inondations et de soutien à l'étiage. Cependant, avec un fonctionnement hydrique qui variera de façon plus importante au sein d'une année mais aussi entre les années, son règlement d'eau sera sans doute à revoir.
- Par ailleurs, comme sur l'ensemble du bassin, la consommation du foncier, l'artificialisation des terres réduisent les capacités d'infiltration des sols, favorisant les phénomènes de crues de ruissellement mais limitant aussi la recharge des nappes.
- Enfin, la forêt dont la présence est importante en Vallées de Marne est apparue comme une zone vulnérable au changement climatique, avec une adaptation lente.

Après avoir échanger sur ces vulnérabilités, les membres de la commission territoriale ont mis en avant des leviers pour massifier les adaptations au changement climatique. Le besoin d'une

ingénierie financière, technique et réglementaire est ressorti comme l'un des enjeux de cette démultiplication. Des solutions techniques (filère pour le bois des haies, hydraulique douce, aménagement du territoire...) ont également été évoquées mais il a été surtout rappelé qu'il y avait besoin d'une communication forte pour que ces mesures d'adaptations soient bien appropriées par les citoyens et habitants et qu'elles soient acceptées.

De nombreux acteurs ont été cités comme relais importants : Départements, Région, collectivités, Parcs Naturels Régionaux, Parc National...

L'après-midi de cette COMITER a été dédiée au 12<sup>e</sup> programme (2025-2030) et à l'inclusion de ces enjeux dans sa rédaction. Beaucoup de solutions proposées dans le cadre de l'adaptation au changement climatique sont déjà éligibles aux programmes. Un renforcement de l'ingénierie serait souhaité par la COMITER. Parmi les souhaits de la COMITER pour le 12<sup>e</sup> programme, le soutien à l'assainissement non collectif et une meilleure flexibilité des aides ont été abordés. Les débats ont ensuite porté sur les possibilités ouvertes vis-à-vis de la gestion de la ressource en eau et à l'accompagnement de la séquence : Sobriété - Solutions fondées sur la Nature - Solutions technologiques.